

Résultat des élections municipales du 15 mars 2020

Une seule liste était présentée : Agir avec vous à Saint-Urbain. Elle est donc élue.

Nombre d'inscrits : 1197

Nombre de votants : 457 soit 38% des inscrits

Bulletins exprimés : 419 soit 92% des votants

Bulletins nuls et blancs : 38



Gwenhaël Omnès ; Pascale Diverres ; Stéphane Troprès ; Fabienne Simon ; Olivier Moal ; Jessica Guillerm ; Philippe Dantec ; Marie Sanguier ; Julien Poupon ; Sébastien Lozac'h ; Jeannine Le Gall ; Nathalie Abiven ; Delphine Longchamp ; Yvan Brishoual ; Bernard Le Caharec ; Stéphanie Gorin ; Pierre-Yves Dantec ; Laure Lauvergeat ; Jacques Beauchamp.

À la demande du gouvernement, le mandat des élus municipaux de 2014 est prolongé, à minima, jusqu'à la mi-mai 2020.

Ci joint, un extrait du communiqué des services de l'État : « Le projet de loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 fixera les modalités de continuité des exécutifs locaux en maintenant en fonction les maires et adjoints en fonction au 15 mars jusqu'au 15 mai, date à laquelle le gouvernement remettra au Parlement un rapport, fondé sur une analyse du comité national scientifique ; le comité national scientifique se prononcant sur l'état de l'épidémie de covid-19 et sur les risques sanitaires attachés à la tenue du second tour et de la campagne le précédant, ainsi que sur la possibilité d'installer les conseils municipaux.

Une fois les conditions sanitaires réunies, les conseils municipaux élus à l'issue du premier tour pourront être installés et élire leurs nouveaux exécutifs dans les délais les plus brefs. »

Communiqué du gouvernement

Prévention & gestes barrières

Afin de vous protéger et de protéger les populations les plus vulnérables, nous vous invitons à respecter les gestes barrières et à rester chez vous au maximum.

Le site du gouvernement tient à votre disposition un point actualisé sur la situation, des réponses aux questions courantes et les recommandations à suivre : gouvernement.fr/info-coronavirus ou au 0 800 130 000 (appel gratuit).



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Face à la propagation du COVID-19, Saint-Urbain vous informe de diverses mesures mises en place. Conformément aux directives de l'État, l'école et l'ensemble des bâtiments communaux et aires de jeux sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

La mairie est fermée, mais reste joignable par mail : saint-urbain29@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 98 25 03 04, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Les personnes vulnérables ont été contactées mais n'hésitez pas à nous signaler vos besoins et ceux de votre entourage.

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et sur attestation uniquement pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

Pour tous les déplacements énumérés ci-dessous vous devez vous munir de l'attestation de déplacement dûment complétée (vous pouvez l'imprimer ou la recopier sur papier libre).

La collecte des ordures :

Le calendrier de collecte sera respecté, cependant nous vous conseillons de sortir vos bacs la veille du jour habituel de passage, car ces derniers pourront être collectés entre 5h et 20 h.

Merci également de regrouper vos bacs deux par deux ou quand c'est possible en entrée de rue et/ou de quartier pour faciliter le travail des agents de collecte qui durant cette période de confinement sont en équipes réduites (un seul agent de collecte à l'arrière au lieu de deux habituellement).

En fonction de l'évolution de la situation et des consignes transmises par la préfecture du Finistère, les mesures annoncées sont susceptibles d'être modifiées.

Nous communiquerons toute nouvelle information sur notre site web saint-urbain.com et le panneau d'information électronique.

COMMUNIQUÉ DE L'ÉCOLE

Pendant la fermeture des écoles (depuis le 16 mars et pour une durée indéterminée), une continuité pédagogique et un lien régulier entre professeurs, élèves et parents seront maintenus. La communication se fera par courrier électronique depuis la boîte mail de l'école, celle des enseignants de certaines classes ou encore des blogs ou plates-formes. Des ressources et des plans de travail vous seront fournis par chaque enseignant en correspondance avec le programme étudié.

Si vous êtes soignants, un accueil de votre enfant pourra être fait à l'école en petit groupe (pas plus de 8 à 10 élèves) par des personnels enseignants volontaires et solidaires.

Si vous êtes concernés, veuillez contacter l'école 48h à l'avance en indiquant les horaires d'accueil souhaités (garderie, cantine éventuellement, des repas pouvant être délivrés par le SIVURIC si vous nous prévenez à l'avance).

Portage à domicile

Pour toutes personnes qui le souhaitent, des services de portage à domicile sont mis en place :

- portage de repas à domicile, le SIVURIC, pour les plus de 60 ans : 02 98 25 80 00 (uniquement le matin)- sivuric@wanadoo.fr

- poissons : les idées bleues de Saint-Urbain 06 61 64 03 94 ou 06 98 46 29 54.

- Courses : possible par des bénévoles, contactez la mairie au 02 98 25 03 04 ;

- Pharmacie : les 2 Rivières à Daoulas au 02 98 25 80 27 pharmaciedes2rivieres@gmail.com.

Rappel : le Baroc'h propose une alimentation de proximité.

La CCPLD

Compte tenu de la crise sanitaire en cours, la Communauté met en place une cellule d'écoute et de solidarité pour répondre au mieux aux questions des publics les plus fragilisés.

Ce dispositif a pour objectif d'informer, d'orienter vers les dispositifs existants ou mis en place spécifiquement et de recueillir les différents besoins.

Les questions qui peuvent amener à contacter la cellule relèvent des thématiques suivantes :

- Grand isolement et inquiétude du voisinage
- Problèmes liés aux besoins primaires (alimentation, continuité des traitements thérapeutiques, ...)
- Rappel des gestes barrières
- Informations sur le fonctionnement de l'épicerie solidaire dans les jours à venir
- Relais vers les CCAS et le CDAS de Landerneau
- Recueil des besoins non recensés

Cette cellule téléphonique est joignable : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 au 02 98 85 99 08.

Infos Pratiques

Besoin d'aide, d'une écoute

Mme TRICAUD, psychologue scolaire en retraite propose ses services par téléphone de 14h00 à 16h00 : 06 51 70 04 69 ou 02 98 25 04 91.

Formée également à la communication non violente.